

Quelques ressources pour aller plus loin

Le 26 mars 2021

Par l'Alliance internationale des éditeurs indépendants



L'Alliance internationale des éditeurs indépendants propose des études et des articles pour enrichir la réflexion concernant l'édition solidaire et la bibliodiversité. Elle met à disposition des outils pour encourager des pratiques professionnelles respectueuses et solidaires. Elle émet également des recommandations pour favoriser les partenariats éditoriaux solidaires.

Études

- [Appel aux auteurs, aux éditeurs et aux institutions pour une édition francophone solidaire](#)
Appel réalisé par l'Alliance en 2007 et signé par plus de 50 auteurs et professionnels du livre.
« Nous appelons les auteurs africains habituellement publiés en France à réserver les droits de certains de leurs textes à des maisons d'édition africaines... »
- [Étude de faisabilité d'implantation de structures d'impression numérique en Afrique subsaharienne francophone, pour les éditeurs indépendants, réalisée en novembre 2017](#)
par Gilles Colleu pour l'Alliance.
Au vu de la cherté de l'impression offset et des complexités structurelles pour le transport des livres, Gilles Colleu analyse ici les conditions auxquelles le développement de l'impression numérique peut s'avérer une alternative, pour un modèle de gestion plus agile.

Pratiques professionnelles et outils

- [Le livre équitable, une marque de solidarité : mode d'emploi](#)
- [Modèles de contrats](#) pour développer les partenariats éditoriaux : contrat de cessions de droits, contrat de coédition solidaire, etc.
- **Cessions de droits et coéditions Nord-Sud et Sud-Sud** : [voir ici l'ensemble des projets soutenus et facilités par l'Alliance](#)
- Bien d'autres partenariats éditoriaux sont réalisés entre éditeurs de la francophonie (partenariats Nord-Sud, Sud-Sud et Nord-Nord en littérature, jeunesse, sciences humaines)... **Les cessions de droits couplées à des coéditions sont des pratiques professionnelles ancrées dans les habitudes de travail des éditeurs indépendants de la francophonie. Ces pratiques ont néanmoins besoin d'être accompagnées et soutenues par les pouvoirs publics notamment, pour se développer davantage.**
[Voir d'autres outils et études au sein de l'Observatoire de la bibliodiversité](#)

Recommandations

Propositions pour favoriser les partenariats éditoriaux solidaires : [lire ici toutes les propositions](#)

Fonds d'aide à la traduction et à la coédition

- Créer, développer et pérenniser les fonds d'aide à la coédition et à la traduction. Les fonds d'aide publics peuvent être binationaux ou multinationaux pour favoriser les pratiques de coédition entre éditeurs de différents pays. Il est nécessaire que ces fonds d'aide prennent en compte, encouragent et soutiennent les flux d'échanges moins fréquents (du Sud vers le Sud, du Sud vers le Nord) ;
- Développer des fonds d'aide à la cession de droits. Ces fonds d'aide (en place ou à créer) doivent également encourager et favoriser les cessions de droits du Sud vers le Nord, ou du Sud vers le Sud. Pour être réellement efficaces, les procédures de candidature de ces fonds doivent être conçues en véritable concertation avec les professionnels, pour en faciliter l'accès et l'appropriation.

Circulation des textes, des idées et réciprocité des échanges

- **Multiplier les échanges entre pairs au sein de l'espace francophone mais aussi entre éditeurs francophones et éditeurs « du monde entier »**, pour une meilleure connaissance mutuelle, l'instauration de relations de confiance, des échanges de pratiques professionnelles : échanges à privilégier lors de salons et foires du livre, comme Bologne, Francfort, Paris... Ces échanges permettraient également le développement de cessions de droits de l'Afrique vers la France (et non pas uniquement de la France vers l'Afrique) ;
- **Veiller à la réciprocité des échanges au sein de la francophonie et permettre aux lecteurs d'avoir accès aux littératures francophones : encourager la présence d'ouvrages africains en France** (cf. principes défendus par la [Convention 2005 de l'UNESCO](#)). Pour que des échanges puissent davantage se développer entre professionnels francophones, il est nécessaire de permettre aux éditeurs africains de consolider leurs assises économiques. À cette fin, et parmi les propositions, des achats d'ouvrages africains par les bibliothèques françaises par exemple.
- **Repenser les dons de livres** : « Les dons de livres papier mais aussi les dons de supports (liseuses, tablettes...) et contenus numériques, du Nord vers le Sud et du Sud vers le Sud, bien qu'ils soient basés sur des principes de générosité, participent eux aussi d'une certaine hégémonie culturelle. Depuis plusieurs années, les avertissements des professionnels du Sud et leurs propositions en faveur d'un autre don de livres ont contribué à changer les pratiques. Il est impératif de poursuivre **la remise en question globale de ce système pour répondre durablement aux attentes des lecteurs.** » Extrait de la [Déclaration internationale des éditeurs et éditrices indépendants](#), 2014. Voir ici [les propositions et recommandations de l'Alliance](#) en faveur d'un autre don de livres.

Étiquettes

Alliance internationale des éditeurs indépendants

Edition solidaire

Bibliodiversité

~~~~~